

LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Rapports concernant l'année 2016-2017



UNIVERSITÉ
TÉLUQ

Octobre 2017

Québec, le 30 octobre 2017

Monsieur Jean Leroux

Directeur général
Direction générale du financement
Secteur de l'Enseignement Supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De la Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Directeur général,

Aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* et en suivi à votre lettre du 3 août 2017, veuillez trouver ci-joints les rapports de l'Université TÉLUQ pour l'année 2016-2017 ci-dessous mentionnés en version papier et sur disque, format PDF et en format EXCEL :

1. un exemplaire des états financiers;
2. un exemplaire de l'état du traitement des membres du personnel de la direction;
3. un exemplaire du rapport sur la performance incluant les annexes sur la reddition de comptes des sommes accordées pour le plan pour la réussite en enseignement supérieur :
 - ✓ un plan triennal 2016-2019 de l'Université TÉLUQ;
 - ✓ un tableau sur la rétention et le recrutement des étudiants étrangers.
4. un exemplaire du rapport sur les perspectives de développement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes meilleures salutations.



Martin Noël, MBA, Ph. D.
Directeur général

Télé-université

**Système d'information financière des universités
2016-2017**

Louise Jousher
Responsable des ressources financières

31/10/2017
Date

Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche
Québec 

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	3 489 210	0	0	0	0		3 489 210	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 2	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	694	0	0	0	0		694	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 4	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	6 409 463	---	---	---	---		6 409 463	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	598 921	---	---	---	---		598 921	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 496 640	591 876	944 002	0	0		3 032 518	7
8	Encassements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 8	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	1 262 779	2 775 925	0	0		4 038 703	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	519 476	0	0	0	0		519 476	10
11	Stocks (075)	s/o	756 938	0	---	0	0		756 938	11
Total de l'actif court terme			13 271 341	1 854 655	3 719 926	\$	\$	\$	18 845 923	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	901 990	0	0	0	0		901 990	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$ 14	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	50	0	0	0	0		50	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 16	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	22 500	0	0	0	0		22 500	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	13 810 449	---	---		13 810 449	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	74 958	---	---		74 958	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	2 590 607	0	188 597	0	0		2 779 203	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 21	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		16 786 488 \$	1 854 655 \$	17 793 930 \$	- \$	- \$	- \$	36 435 073 \$	22

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	4 998 000	0	6 502 000	0	0	11 500 000	\$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	4 915 815	182 169	---	0	0	5 097 984	\$ 27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	1 046 179	25 569	81 764	0	0	1 153 512	\$ 29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	963 938	0	---	---	0	963 938	\$ 30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	1 646 917	145 633	0	0	1 792 549	\$ 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	4 038 703	0	0	0	0	4 038 703	\$ 33
Total du passif à court terme			15 962 635	1 854 655	6 729 397	\$	\$	\$	24 546 687
Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	9 015 000	0	0	0	0	9 015 000	\$ 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	8 781 952	---	---	8 781 952	\$ 37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39
40	TOTAL DU PASSIF		24 977 635 \$	1 854 655 \$	15 511 348 \$	- \$	- \$	- \$	42 343 638 \$
SOLDES DE FONDS									
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	2 308 400	0	0	0	0	2 308 400	\$ 41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(10 499 547)	---	---	---	---	(10 499 547)	\$ 43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	2 282 581	---	---	2 282 581	\$ 46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(8 191 147) \$	- \$	2 282 581 \$	- \$	- \$	- \$	(5 908 565) \$
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		16 786 488 \$	1 854 655 \$	17 793 930 \$	- \$	- \$	- \$	36 435 073 \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	8 300 920	---	---	---	---	8 300 920	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	37 590	---	---	---	---	37 590	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	20 416	---	---	---	---	20 416	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	1 744	---	---	---	---	1 744	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	406 485	---	---	---	---	406 485	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	3 794 557	---	---	---	---	3 794 557	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	2 518 254	---	---	---	---	2 518 254	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		15 079 966	S	S	S	S	15 079 966	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	31 234 867	299 078	0	---	---	31 533 945	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	10 000	365 060	0	0	0	375 060	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	202 195	735 358	285 262	0	0	1 222 815	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	116 277	312 535	0	0	0	428 811	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	1 047 203	---	---	1 047 203	13
14	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations: Ministère (530)	s/o	---	---	265 874	---	---	265 874	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	1 686	---	---	1 686	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	(7 965)	---	---	(7 965)	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	3 545	---	---	3 545	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		31 563 339	1 712 030	1 895 605	S	S	34 870 974	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	149 653	0	0	0	0	149 653	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	0	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	0	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	5 400	19 400	0	0	0	24 800	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	14 100	673 613	0	0	0	687 713	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	0	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	0	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	353 024	---	---	---	---	353 024	26
27	Ventes externes (460)	s/o	781 351	0	0	0	0	781 351	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 681 684	0	0	0	0	1 681 684	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		2 985 212	693 012	S	S	S	3 678 225	29
30	TOTAL DES PRODUITS		49 628 517 S	2 405 043 S	1 595 605 S	- S	- S	53 629 164 S	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								1
2	Direction	s/o	2 234 937	0	-	-	-	2 234 937	2
3	Gérance	s/o	0	-	-	-	-	0	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	7 712 604	38 420	-	-	-	7 751 024	4
5	Chargés de cours	s/o	0	0	-	-	-	0	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	6 213 086	194 684	-	-	-	6 407 769	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	84 637	716 229	-	-	-	800 866	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	7 556 075	182 855	-	-	0	7 738 930	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	4 027 905	186 389	-	-	-	4 214 294	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	4 337 666	20 427	-	-	-	4 358 093	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	0	0	-	-	-	0	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	6 642 432	155 680	-	-	0	6 798 112	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		38 808 443	1 494 684	S	S	S	40 303 126	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(296 000)	-	-	-	-	(296 000)	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	0	0	-	-	0	0	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	4 687	0	-	-	0	4 687	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	1 300	95 241	-	-	0	96 541	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	163 565	357	-	-	0	163 922	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	331 972	143 884	-	-	0	475 856	19
20	Bourses (735)	s/o	8 536	3 774	-	-	0	12 310	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	2 394 491	47 214	0	0	0	2 441 705	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	850 223	30 508	-	-	0	880 732	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1 525 527	0	-	-	0	1 525 527	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	2 138 063	168 791	0	-	0	2 306 854	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	45 150	2 702	-	-	0	47 852	25
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	583 874	5 460	0	-	0	589 333	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 390 528	885	-	-	0	1 391 413	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	72 545	33 813	-	-	0	106 358	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	353 024	-	-	-	353 024	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	0	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	10 155	16 890	74 802	-	0	101 847	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	0	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	297 682	375	77 156	0	0	375 213	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	0	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	0	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	1 760 253	-	-	1 760 253	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 632	-	-	52 632	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	209 949	7 440	0	0	0	217 389	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		9 732 247	910 359	1 964 842	S	S	12 607 448	39
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	-	-	0	0	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	0	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		9 732 247	910 359	1 964 842	S	S	12 607 448	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	0	43
44	TOTAL DES CHARGES		48 540 689	2 405 043	1 964 842	- S	- S	52 910 574	S 44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		1 087 827	S	(369 237)	S	- S	718 590	S 45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(8 590 375)	0	2 454 221				(6 136 154)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 (491 000)	0	0	0	0		(491 000)	2
3	Solde de fonds redressé	(9 081 375)	\$	2 454 221	\$	\$	\$	(6 627 154)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 49 628 517	2 405 043	1 595 605	0	0	0	53 629 164	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 48 540 689	2 405 043	1 964 842	0	0	0	52 910 574	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 087 827	\$	(369 237)	\$	\$	\$	718 590	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	-	-	-	-		\$	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	197 598	0	0		197 598	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 197 598	0	0	0	0		197 598	11
12	Sous-total	890 229	\$	(171 639)	\$	\$	\$	718 590	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(8 191 146) \$	- \$	2 282 582 \$	- \$	- \$	- \$	(5 908 564) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Télé-université
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	8 297 675	---	---	---	---	3 245	---	---		8 300 920	1
2 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	37 590	---	---	---	---		37 590	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	20 416	---	---	---	---		20 416	3
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	1 744	---	---	---	---		1 744	4
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	406 485	---		406 485	5
6 Admissions, inscriptions, arriérés, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	593 276	0	331	3 200 949	0	0	0	0		3 794 557	6
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	2 518 254	0	0	0	0	0	0	0		2 518 254	7
8 Total des produits provenant des étudiants	11 409 205		331	3 260 699		3 245	406 485			15 079 966	8
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	30 912 267	---	---	322 600	---		31 234 867	9
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	10 000	0	0	0	0	0	0	0		10 000	10
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	202 195	0	0	0	0	0	0	0		202 195	11
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	109 591	1 120	0	0	5 566	0	0	0		116 277	12
13 Total des subventions	321 786	1 120		30 912 267	5 566		322 600			31 563 339	13
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	149 653	---	0	0	0		149 653	14
15 Intérêts sur les avances interfonde (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		0	16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	400	0	5 000	0	0	0	0		5 400	17
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	1 000	200	0	1 200	0	11 700	0	0		14 100	18
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	143 263	0	209 761	0	0		353 024	20
21 Ventes externes (460)	18 822	0	0	0	1 320	752 971	1 896	6 341		781 351	21
22 Autres produits (466, 470)	48 350	757	83 563	281 103	1 112 607	12 200	1 352	141 753		1 681 684	22
23 Total des produits autres	68 172	1 357	83 563	580 219	1 113 927	986 633	3 249	148 093		2 985 212	23
24 TOTAL DES PRODUITS	11 799 163	2 477	83 894	34 753 185	1 119 493	989 878	732 333	148 093		49 628 517	24

Télé-université
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Masses salariales											1
2 Direction	627 631	(3 501)	225 971	1 108 721	128 717	33 506	113 892	0		2 234 937	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	3
4 Enseignants-chercheurs	7 494 983	35 721	0	40 223	0	141 677	0	0	0	7 712 604	4
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	6 046 978	750	862	164 496	0	0	0	0	0	6 213 086	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	636	84 001	0	0	0	0	0	0	0	84 637	7
8 Personnel professionnel non enseignant	4 508 819	238 646	946 019	1 417 608	0	239 491	185 492	0	0	7 556 075	8
9 Personnel de soutien technique	1 852 190	98 173	669 917	1 114 472	134 850	11 259	146 145	0	0	4 027 005	9
10 Personnel de soutien de bureau	1 943 594	43 686	327 272	1 414 827	200 045	168 897	239 343	0	0	4 337 666	10
11 Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	4 482 373	103 685	488 874	1 182 844	105 673	118 886	160 098	0	0	6 642 432	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	26 957 204	621 161	2 658 916	6 443 191	869 285	713 716	844 969	\$	\$	38 808 443	13
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	(296 000)	(296 000)	14
15 Variation de la provision bourses supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	4 687	0	0	0	0	0	0	0	4 687	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	1 300	0	0	0	0	0	0	0	1 300	17
18 Formation et perfectionnement (710)	90 909	14 427	21 778	25 880	504	1 871	8 196	0	0	163 565	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	74 538	157 135	9 405	79 276	2 103	9 007	507	0	0	331 972	19
20 Bourses (735)	0	0	0	2 032	0	0	6 505	0	0	8 536	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 151 672	14 330	260	226 695	0	1 535	0	0	0	2 394 491	21
22 Fournitures et matériel (745)	626 831	12 887	115 627	48 663	28 088	8 002	10 127	0	0	850 223	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	1 535 527	0	0	0	0	0	0	0	0	1 535 527	23
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	507 021	24 416	468 765	625 199	350 910	18 346	0	143 404	0	2 138 063	24
25 Volumes et périodiques (750)	100	10 778	32 282	1 991	0	0	0	0	0	45 150	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	101 117	1 283	293 875	0	187 599	0	0	0	0	583 874	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	1 390 528	0	0	0	0	1 390 528	27
28 Location-exploitation (830)	8 380	0	53 153	3 855	7 156	0	0	0	0	72 545	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 349	5 353	1 400	0	2 053	0	0	0	0	10 155	30
31 Biens de nature non capitalisables (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	297 682	0	0	0	0	0	297 682	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonctionnelles (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	209 949	0	0	0	0	0	209 949	34
35 Total des charges autres	\$ 087 444	246 596	996 544	1 521 222	1 968 942	38 761	25 334	143 404	(296 000)	9 732 247	35
36 Virements interfonctionnels (877)	839 557	0	(552 918)	(663 333)	0	0	356 694	0	0	\$	36
37 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38
39 Total avant éléments extraordinaires	32 904 205	867 757	3 102 542	7 301 080	2 538 227	752 477	1 226 997	143 404	(296 000)	48 540 689	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40
41 TOTAL DES CHARGES	32 904 205 \$	867 757 \$	3 102 542 \$	7 301 080 \$	2 538 227 \$	752 477 \$	1 226 997 \$	143 404 \$	(296 000) \$	48 540 689 \$	41

Télé-université
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10	
1 Subvention du Ministère (515)	0	39 631	0	0	0	0	259 447	0		299 078	1
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	314 955	0	0	0	50 105	0	0		365 060	2
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	188	735 170	0	0	0	0	0	0		735 358	3
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	312 535	0	0	0	0	0	0		312 535	4
5 Total des subventions	188	1 402 290	\$	\$	\$	50 105	259 447	\$	\$	1 712 030	5
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7 Intérêts sur les avances interfonctions (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	19 400	0	0	0	0	0	0		19 400	9
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	325 244	0	0	0	348 369	0	0		673 613	10
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
14 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15 Total des produits autres	\$	344 643	\$	\$	\$	348 369	\$	\$	\$	693 012	15
16 TOTAL DES PRODUITS	188 \$	1 746 933 \$	- \$	- \$	- \$	398 474 \$	259 447 \$	- \$	- \$	2 405 043 \$	16

Télé-université
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
3	Gérançe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	33 000	5 420	0	0	38 420	4	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	167	194 516	0	0	0	0	0	0	194 684	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	716 229	0	0	0	0	0	0	716 229	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	0	42 027	0	0	43 092	97 736	0	0	182 855	8	
9	Personnel de soutien technique	0	70 221	0	0	34 149	82 018	0	0	186 389	9	
10	Personnel de soutien de bureau	0	3 314	0	0	586	16 527	0	0	20 427	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	21	94 443	0	0	18 617	42 599	0	0	155 680	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	188	1 120 751	S	S	S 129 445	244 300	S	S	1 494 684	13	
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	95 241	0	0	0	0	0	0	95 241	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	357	0	0	0	0	0	0	357	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	142 790	0	0	0	1 095	0	0	143 884	18	
19	Heures (735)	0	0	0	0	0	3 774	0	0	3 774	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	45 714	0	0	0	1 500	0	0	47 214	20	
21	Fournitures et matériel (745)	0	29 156	0	0	1 282	70	0	0	30 508	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	138 145	0	0	25 252	5 394	0	0	168 791	23	
24	Volumes et périodiques (750)	0	2 702	0	0	0	0	0	0	2 702	24	
25	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	5 371	0	0	0	88	0	0	5 460	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	458	0	0	427	0	0	0	885	26	
27	Location exploitation (830)	0	1 079	0	0	32 734	0	0	0	33 813	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	143 074	0	0	209 761	189	0	0	353 024	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	14 092	0	0	0	2 798	0	0	16 890	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	375	0	0	0	0	375	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	
34	Autres charges (860, 870)	0	7 200	0	0	0	240	0	0	7 440	34	
35	Total des charges autres	S	625 380	S	375	427	269 029	15 148	S	S	910 359	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	S	625 380	S	375	427	269 029	15 148	S	S	910 359	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
41	TOTAL DES CHARGES	188 S	1 746 131 S	- S	375 S	427 S	398 474 S	259 447 S	- S	- S	2 405 043 S	41



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Télé-université

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement ci-joint de Télé-université pour l'exercice terminé le 30 avril 2017 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur

l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017*.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider Télé-université à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de Télé-université et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Québec
Le 16 octobre 2017.

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119912

NOM DE L'UNIVERSITÉ : _____ TÉLÉ-UNIVERSITÉ NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978011

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
ÉTAT DU TRAITEMENT
2016-2017
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 31 octobre 2017

ADMINISTRATEUR : Genevieve Sporell
Christiane Fanchon

État du traitement

Établissement: TÉLÉ-UNIVERSITÉ
 Année financière: 2016-2017

TABLEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Personnel de direction supérieure	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
Nom et fonction	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée (*)	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
Boucher Louise, Directrice des services administratifs	152 124 \$	6 783 \$			12,0	100,00%
Brassard Caroline, Directrice de l'enseignement et de la recherche	140 023 \$	1 260 \$			5,0	42,00%
Carte Julie, Directrice des affaires externes et du secrétaire général	152 124 \$	6 260 \$			12,0	100,00%
Laroché Elena, Directrice du soutien à la recherche et aux partenariats	149 508 \$	7 012 \$			3,0	25,00%
Noël Martin, Directeur général (note 1)	169 026 \$	6 444 \$			12,0	100,00%
Autre membre de la direction visé par la loi						
Mathier Louis, Directeur du service des études	147 206 \$	8 098 \$			11,5	95,00%
NOTES :						
1) Directeur général par intérim du 1er mai 2016 au 16 août 2016 et nomination à titre de directeur général le 17 août 2016.						
Membre de la direction détenant un droit d'indemnité non exercé pendant l'année financière 2016-2017 équivalant à une année de traitement soit 169 026\$.						
Autre information:						
Le détail des autres composantes du traitement imposable en sus du salaire de base est présenté à l'annexe I.						

* La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2016-2017 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement et à l'annexe III du document.

Établissement:
Année financière:

TELÉ-UNIVERSITÉ
2016-2017

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATEGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Autres catégories de personnel de direction	Effectif total ^(*) de la catégorie	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	5,41	Le plus élevé	143 105 \$	14 731 \$
		Moyenne	121 165 \$	8 358 \$
		Le moins élevé	113 982 \$	1 094 \$
Personnel de direction des services	9,11	Le plus élevé	128 006 \$	131 313 \$
		Moyenne	116 345 \$	38 847 \$
		Le moins élevé	100 337 \$	7 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

Autre information:

Information générale: Les autres composantes du traitement sont constituées de la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, un avantage imposable pour l'employé en lien avec les frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché, des indemnités de départ, des compensations de banques de vacances non utilisées, des primes diverses, des cotisations professionnelles, des remboursements pour activités physiques, un remboursement pour service conseil et une rémunération pour un congé de ressourcement.

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence temps plein, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé. Toutefois noter que le traitement versé n'inclut pas la rétroactivité pour le versement de la PSG au 1er avril 2016, laquelle n'est pas connue au moment de compléter la présente déclaration.

Établissement: TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Année financière: 2016-2017

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{ère} partie : Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Nombre de mois dans la fonction	Allocations des frais remboursés (en \$)	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Boucher Louise, Directrice des services administratifs	12,00		2 577 \$
Brassard Caroline, Directrice de l'enseignement et de la recherche	5,00		4 025 \$
Carle Julie, Directrice des affaires externes et du secrétaire général	12,00		2 379 \$
Laroche Elena, Directrice du soutien à la recherche et aux partenariats	3,00		0 \$
Noël Martin, Directeur général (note 1)	12,00		13 813 \$
Autre membre de la direction visé par la loi			
Mather Louis, Directeur du service des études	11,50		1 270 \$
Notes:			

2e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement (*)	Allocations des frais remboursés (en \$)	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	5,41	Le plus élevé	4 290 \$
		Moyenne *	2 035 \$
		Le moins élevé	0 \$
		Moyenne *	5 720 \$
		Le plus élevé	2 864 \$
Personnel de direction des services	9,11	Le plus élevé	0 \$
		Moyenne *	
		Le moins élevé	
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Le moins élevé	

(*) Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

État du traitement

ANNEXE I

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2016-2017

Composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base pour le personnel de direction supérieure :

- ✓ Coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - o assurance médicament;
 - o assurance vie;
 - o assurance mutilation.
- ✓ Avantage imposable lié aux frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché;
- ✓ Allocation automobile;
- ✓ Allocation de retraite;
- ✓ Cotisation professionnelle;
- ✓ Remboursement conseiller financier pour la retraite;
- ✓ Remboursement pour activité physique;
- ✓ Remboursement de jours de vacances non utilisés.

Composantes et coûts pour le directeur général :

Monsieur Martin Noël

- ✓ Coûts assumés par l'université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - o assurance médicament : 3 434\$
 - o assurance vie et mutilation : 11\$
- ✓ Allocation automobile : 3 000\$

État du traitement

ANNEXE II

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2016-2017

Dispositions relatives aux indemnités et aux dispositions particulières applicables lors d'une fin de mandat ou d'une rupture du contrat d'emploi et dispositions relatives aux composantes du traitement imposable qui sont applicables à un membre de direction supérieure, lorsqu'il demeure formellement à l'emploi de l'établissement après la fin de son mandat

Extrait du Protocole des cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec (modifié le 27 avril 2016):

<p>3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.</p>
<p>3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.</p> <p>Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.</p>
<p>3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.</p> <p>Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.</p>
<p>3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.</p>

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Année financière : 2016-2017

État du traitement

ANNEXE III

CADRES SUPÉRIEURS Admissibilité à l'indemnité de départ

Matricule	Nom	Prénom	Titre et périodes	Admissibilité à une indemnité de départ (4 années en continu)	Indemnité de départ utilisée (*)	Départ de la Télug
010199	Noël	Martin	Directeur général : du 17-août-2016 au 16-août-2021 Directeur général (interim) : du 16-nov-2015 au 16-août-2016 Directeur des affaires académiques : du 28-avr-2010 au 16-août-2016		Admissible depuis le 28-avr-2014	

Nom de l'établissement : Télé-université								Date : 2017-09-27	
								Page 1 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques	
INDICATEURS									
		Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Clientèle étudiante									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	3413,93	3684,81	3444,77	3782,81	3779,34	4081,70	Source: SID 2017/09/27 (Direction de la recherche institutionnelle UQ)
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	8845	8922	8404	8781	8639	8905	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	522	595	506	745	881	899	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	7611	7569	7142	7169	6967	7029	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	712	758	756	867	791	977	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	8,0%	8,5%	9,0%	9,9%	9,2%	11,0%	
7	Effectif étudiant étranger	n	103	87	96	78	98	100	
8	Effectif étudiant étranger	%	1,2%	1,0%	1,1%	0,9%	1,1%	1,1%	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	13	19	15	9	6	7	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	5	4	5	2	6	5	
11	Résidents en médecine	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	3	5	3	5	5	3	Source : Direction de l'enseignement et recherche, Téléuq
13	Nombre de professeurs (total)	n	66	64	65	66	69	66	Idem
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	62	62	64	64	67	64	Idem
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	4	2	1	2	2	2	Idem
14	Nombre de chargés de cours	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	5,8	5,9	5,8	5,9	5,8	6,1	Ratio « ligne 23 / ligne 21 »
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	7,9	9,3	7,8	11,3	12,8	13,6	Non pertinent: La majorité des étudiants à la Téléuq sont à temps partiel → Référez à la ligne 19
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	10,8	11,8	11,6	13,1	11,5	14,8	Ratio « ligne 5 / ligne 13 »
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	51,7	57,6	53,0	57,3	54,8	61,8	Ratio « ligne 1 / ligne 13 »
20	Cours donnés par les professeurs	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non applicable - Modèle d'enseignement particulier
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non applicable - Modèle d'enseignement particulier
23	Nombre de cours offerts	n	381	378	374	391	401	404	Source : Service des études. Téléuq
24	Nombre de personnes tutrices et de chargés d'encadrement	n	256	251	253	284	293	280	→ Mission particulière d'encadrement individualisé des étudiants → Responsabilités ne correspondant pas à celles d'un chargé de cours

Nom de l'établissement : Télé-université									Date : 2017-08-17
									Page 2 de 5
I. Éléments d'information									III. Remarques
INDICATEURS									
		Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
	Recherche						<i>Projeté</i>	<i>Projeté</i>	
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	0,20	0,14	1,07	0,33	0,36	0,21	
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,01	0,08	0,04	0,03	0,21	0,04	
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	1,71	1,66	2,31	1,87	2,25	1,84	
26	Contrats de recherche	M\$	0,07	n/d	0,36	0,04	0,01	0,02	
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	0,20	0,32	0,47	0,40	0,28	0,24	
27-1	Financement total de recherche (subventions + contrats + FCI + Frais indirects)	M\$	2,18	2,20	4,24	2,67	3,10	2,36	
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	48 111	48 687	113 195	62 213	76 923	46 092	
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	195 869	141 712	355 805	334 551	180 327	211 305	
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	41 612	44 857	72 126	53 418	66 109	40 996	
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	70 600	n/d	119 989	35 500	7 000	18 051	
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	41	37	33	36	34	45	
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	1	1	3	1	2	1	
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	41	37	32	35	34	45	
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	1	n/d	3	1	1	1	
29	Part de la recherche contractuelle								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	4%	0%	10%	2%	0%	1%	Ratio
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	2%	0%	9%	3%	3%	2%	Ratio
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	62%	58%	51%	55%	49%	68%	Ratio
Ces données proviennent de la base de données IFR en date de 2017/09/28									
Direction de la recherche institutionnelle, UQ									

Nom de l'établissement : Télé-université													Date : 2017-09-27		
													Page 3a de 5		
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques			
INDICATEURS															
		Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Réussite des études de baccalauréat															
31	Persévérance après 1 an	%	51,0	35,4	32,9	49,4	47,6	50,0	50,0	41,9	47,5	42,2	46,4	Les études au certificat seraient plus significatives pour Télé-université	
32	Diplomation après 6 ans (f)	%	29,4	21,5	18,4	33,8	35,7	29,5						Le taux des universités à distance n'est pas comparable à celui des universités campus. Voir (f)	
Diplomation par secteur au baccalauréat															
33	Santé (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	13,6	0,0	17,6	27,3	21,1	12,5							
	a) Temps plein	%	33,3	0,0	20,0	33,3	33,3	40,0							
	b) Temps partiel	%	6,3	0,0	16,7	25,0	15,4	0,0							
35	Sciences sociales (total)	%	16,2	12,3	18,8	20,9	21,1	19,7							
	a) Temps plein	%	29,0	13,5	16,3	34,8	32,8	28,8							
	b) Temps partiel	%	13,2	12,0	19,6	17,6	16,6	16,5							
36	Sciences de l'administration (total) (e)	%	5,9	3,6	15,8	14,8	11,4	15,2							
	a) Temps plein	%	0,0	50,0	100,0	66,7	25,0	37,5							
	b) Temps partiel	%	6,3	0,0	11,1	8,3	9,7	8,0							
37	Droit (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	22,4	14,7	16,9	18,2	16,3	22,6							
	a) Temps plein	%	30,8	34,8	18,5	20,0	45,5	20,0							
	b) Temps partiel	%	20,4	4,4	15,8	16,7	7,9	23,7							
39	Ensemble des secteurs (total)	%	16,8	11,8	19,4	23,0	21,6	21,8							
	a) Temps plein	%	29,4	21,5	18,4	33,8	35,7	29,5							
	b) Temps partiel	%	14,0	8,9	19,7	19,9	16,9	19,0							
Réussite des études de 2e et de 3e cycles															
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	27,3	13,3	18,2	18,2	16,7	0,0	25,0	0,0					
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	36,4	33,3	45,5	27,3	16,7	0,0							
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%			0,0	0,0									
<p>(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.</p> <p>(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. De plus, les passages accélérés au troisième cycle sont considérés parmi les diplômés de maîtrise.</p> <p>La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.</p> <p>(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.</p> <p>(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.</p> <p>(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.</p>															
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0															

Nom de l'établissement : Télé-université													Date : 2017-09-27											
													Page 3b de 5											
I. Éléments d'information													III. Remarques											
INDICATEURS (b)													Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
													Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Réussite des études de certificat (c)													Les inscriptions aux certificats sont plus											
31	Persévérance après 1 an (d)	%	41,9	38,8	37,5	40,0	39,5	40,0	35,2	27,6	41,3	41,4	30,1	significatives pour la Télé-université.										
	Transfert après 1 an (e)	%	2,2	1,4	2,1	1,7	0,0	2,9	5,6	4,0	1,4	1,3	5,1											
	Réinscription globale après 1 an (f)	%	44,1	40,3	39,6	41,7	39,5	42,9	40,8	31,6	42,7	42,7	35,3											
32	Diplomation après 6 ans	%	43,4	39,6	29,9	37,8	35,0	33,1																
Diplomation par secteur au certificat													Il s'agit de l'ensemble des étudiants,											
33	Santé (total)	%												qu'ils soient nouveaux dans l'établissement ou non										
	a) Temps plein	%																						
	b) Temps partiel	%																						
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	26,7	22,1	28,0	21,7	28,9	22,9																
	a) Temps plein	%	56,3	33,3	60,0	30,8	47,4	29,4																
	b) Temps partiel	%	22,6	20,9	25,0	20,6	24,4	21,6																
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	21,4	25,9	24,0	26,8	27,3	27,2																
	a) Temps plein	%	37,3	44,8	25,6	36,1	38,7	33,3																
	b) Temps partiel	%	20,1	24,0	23,9	25,8	26,1	26,4																
36	Éducation (total)	%	28,0	7,4	21,4	37,5																		
	a) Temps plein	%	33,3	0,0	0,0	66,7																		
	b) Temps partiel	%	26,3	8,3	23,1	30,8																		
37	Droit (total)	%																						
	a) Temps plein	%																						
	b) Temps partiel	%																						
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	34,7	24,4	21,7	24,8	24,3	25,1																
	a) Temps plein	%	43,3	27,6	28,9	38,1	22,6	36,1																
	b) Temps partiel	%	33,6	23,9	20,2	21,9	24,7	23,0																
39	Ensemble des secteurs (total)	%	25,8	25,9	24,5	26,9	27,3	28,0																
	a) Temps plein	%	43,4	39,6	29,9	37,8	35,0	33,1																
	b) Temps partiel	%	23,9	24,4	24,0	25,4	26,1	27,3																

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.
La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de certificat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Proportion des nouveaux étudiants au certificat qui, après un an, sont inscrits dans un programme de niveau supérieur au certificat.

(f) Le taux de réinscription globale après 1 an est la somme du taux de persévérance après 1 an et du taux de transfert après 1 an.

(g) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2017 1.6.0

Nom de l'établissement : Télé-université									Date : 2017-08-17
									Page 4 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES									
		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 redressé	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Fonds de fonctionnement									
A. Revenus									
43	Subvention du MELS	k\$	27 963	29 536	30 824	31 636	30 562	29 926	31 235
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$							
	a) Droits de scolarité	k\$	6 138	6 246	6 595	6 272	7 189	7 343	8 304
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	12	46	19	41	39	17	35
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	1	4	3	4	6	12	22
	d) Cotisations des étudiants	k\$	302	299	321	308	353	359	406
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	4 950	5 072	5 344	5 048	5 539	5 706	6 313
45	Autres revenus	k\$							
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$							5
	b) Ventes externes	k\$	755	806	741	756	690	691	781
	c) Autres revenus	k\$	1 077	1 709	2 594	3 225	2 425	2 251	2 527
46	Total des revenus	k\$	41 198	43 718	46 441	47 290	46 803	46 305	49 628
B. Dépenses									
47	Salaires	k\$	28 441	31 234	32 072	32 975	33 970	32 982	32 167
48	Avantages sociaux	k\$	5 167	5 569	6 165	5 960	6 856	6 728	6 346
49	Autres dépenses	k\$	6 539	5 865	8 228	8 132	8 668	8 342	10 027
50	Total des dépenses	k\$	40 147	42 668	46 465	47 067	49 494	48 052	48 540
51	Résultat de l'exercice	k\$	1 051	1 050	-24	222	-2 691	-1 747	1 088
Fonds avec restrictions									
A. Revenus									
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	1 234	1 583	1 571	571	670	644	727
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	579	334	337	862	1 191	819	735
54	Autres revenus	k\$	223	461	624	1 149	521	685	943
55	Total des revenus	k\$	2 036	2 378	2 532	2 582	2 382	2 148	2 405
B. Dépenses									
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	1 478	1 481	1 468	1 542	1 608	1 407	1 590
57	Autres dépenses	k\$	558	897	1 064	1 040	774	741	815
58	Total des dépenses	k\$	2 036	2 378	2 532	2 582	2 382	2 148	2 405
59	Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0
Source 2017: SRF EF maison 30-04-17 version 9 après calc.déf.									
Validé avec EF passé au CA du 26-09-2017									

Page 5 de 5										
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions								III. Remarques
INDICATEURS										
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017		
Autres objets										
60	Ratio des «crédits réussis / crédits inscrits»	%	78,2	79	77,7	77,4	78,1	76,1	74,6	
61	Taux de récurrence dans les programmes de la Télé-université	%	79,2	80,4	79,5	80,3	78,0	76,6	71,7	
62	Nombre d'étudiants inscrits par entente interuniversitaire, 3 sessions	n	5825	5588	6302	5957	5915	5546	5244	
63	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base du nombre d'étudiants, base annuelle	%	23,1%	22,9%	24,9%	24,9%	23,5%	22,6%	20,5%	
64	Nombre de EETP découlant du programme d'entente interuniversitaire, 3 sessions	EETP	683,35	654,79	760,56	705,72	712,86	671,29	625,00	
65	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base des EETP, base annuelle	%	19,4%	19,2%	20,6%	20,5%	18,8%	17,8%	15,3%	
66	Nombre moyen de crédits par étudiant, par session (base annuelle)	n	4,18	4,18	4,32	4,27	4,38	4,44	4,56	
Source 2017 (sauf 60) : Base de données PRISME, Direction de la rech.inst., Université du Québec, juillet 2017										
Source indicateur 60: Vincent Lavoie, registraire Télug 2017-09-27										

Nom de l'établissement : Télé-université												Date : 2017-09-27
												Annexe 1
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques
INDICATEURS		Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2016									
			1 ^{er} cycle			2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL		
			Bacca- lauréat	Certificats	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
												Effectif étudiant en nombre absolu
												Source: SID, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, sept. 2017
Hommes												
70	Santé	n	0	0	21	0	31	0	0	0	52	52
71	Sciences pures et appliquées	n	19	137	29	33	44	9	0	61	210	271
72	Sciences de l'administration (a)	n	287	651	113	0	64	0	0	287	828	1115
73	Éducation	n	13	0	24	24	43	0	0	37	67	104
74	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	40	79	186	0	0	0	0	40	265	305
76	Plurisectoriel (b)	n	28	20	554	0	36	0	4	28	614	642
77	Ensemble des secteurs	n	387	887	927	57	218	9	4	453	2036	2489
Femmes												
80	Santé	n	0	0	34	0	209	0	0	0	243	243
81	Sciences pures et appliquées	n	15	94	12	8	32	2	0	25	138	163
82	Sciences de l'administration	n	803	1 811	267	0	61	0	0	803	2139	2942
83	Éducation	n	47	0	70	48	184	0	0	95	254	349
84	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	137	485	461	0	0	0	0	137	946	1083
86	Plurisectoriel	n	90	63	1 338	0	140	0	5	90	1546	1636
87	Ensemble des secteurs	n	1 092	2 453	2 182	56	626	2	5	1 150	5 266	6 416
Total												
90	Santé	n	0	0	55	0	240	0	0	0	295	295
91	Sciences pures et appliquées	n	34	231	41	41	76	11	0	86	348	434
92	Sciences de l'administration	n	1090	2462	380	0	125	0	0	1090	2967	4057
93	Éducation	n	60	0	94	72	227	0	0	132	321	453
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	177	564	647	0	0	0	0	177	1211	1388
96	Plurisectoriel	n	118	83	1892	0	176	0	9	118	2160	2278
97	Ensemble des secteurs	n	1 479	3 340	3 109	113	844	11	9	1 603	7 302	8 905
<p>(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.</p> <p>(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".</p>												

PLAN D'ACTION POUR LA RÉUSSITE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLAN TRIENNAL 2016-2019 DE L'UNIVERSITÉ TÉLUQ

REDDITION DE COMPTE POUR 2016-2017

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
1. Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur et la réussite étudiante	1.1 Offrir un cours d'appoint destiné aux étudiants admis sur une base adulte	<p>L'université TÉLUQ a entrepris de développer un cours d'appoint : Réussir ses études universitaires. Ce dernier a comme objectif d'aider les étudiants à acquérir la connaissance des méthodes et des techniques du travail intellectuel requises pour répondre aux exigences de l'enseignement universitaire de premier cycle, dans un contexte de formation à distance, ainsi qu'à développer les habiletés qui leur sont associées, afin de favoriser leur réussite. Ce cours d'appoint est spécialement adapté aux étudiants qui en sont à leur première expérience des cours universitaires suivis à distance, particulièrement ceux qui n'ont pas suivi le parcours traditionnel (études collégiales complétées). Il permettra d'adapter le soutien qui sera offert aux étudiants qui décident d'amorcer des études universitaires.</p> <p>Une demande de financement a été déposée au Ministère afin de développer une plateforme de cours ludifiés au cours des deux prochaines années. Si ce projet se concrétise, ce cours sera le tout premier cours offert sur cette plateforme.</p> <p>Nonobstant le choix de la plateforme de diffusion pour ce cours, l'université TÉLUQ doit encore travailler à l'élaboration de certains contenus, à la scénarisation</p>	X	X		<p>Finalisation des travaux entourant la conception et la médiatisation du cours EDU 1004 Réussir des études universitaires à distance. Le cours sera offert à l'automne 2017.</p> <p>Rédaction des documents promotionnels permettant de mettre en valeur les éléments distinctifs du cours.</p> <p>Réalisation de travaux préparatoires permettant éventuellement d'offrir une version ludifiée du cours.</p>	28 100 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		du cours et à l'adaptation des activités d'apprentissage et d'évaluation.					
	1.2 Développer et implanter des outils d'aide à l'apprentissage en ligne	<p>Dans la perspective d'outiller et d'aider nos étudiants à réussir leur projet d'études, l'université TÉLUQ vise à développer des outils d'aide à l'apprentissage en ligne qui seront à la disposition de l'ensemble de ses étudiants pour les aider à peaufiner leurs compétences. Au total, on dénombre 15 obstacles à surmonter et plus de 150 stratégies pour y faire face. Parmi les outils visés, il est question de stratégie d'apprentissage visant la gestion du stress, la gestion du temps, la capacité de rédaction, la capacité de lecture, l'organisation, la résolution de problèmes, etc.</p> <p>L'approche envisagée pour le développement de ces outils se rapproche des concepts de la ludification que l'on retrouve dans les jeux vidéo. Le cœur de la ludification mise sur le renforcement, chez l'étudiant, de son sentiment de maîtrise et de contrôle de son apprentissage. De plus, cela permet à l'étudiant de moduler ses apprentissages selon ses besoins. Sa persévérance et sa motivation à progresser seront plus soutenues, grâce notamment à un système de récompenses.</p>		X	X	Le début des travaux est prévu en 2017-2018.	N/A
	1.3 Appliquer les principes de conception universelle de l'apprentissage dans les cours	Un groupe de travail a été mis en place afin d'implanter un projet-pilote portant sur la conception universelle de l'apprentissage. La première étape consistait à bâtir un dossier expliquant ce qu'est la conception universelle de l'apprentissage et présentant des recommandations à suivre. Cette étape étant réalisée, un premier cours de mise à niveau en français (FRA 1002) sera révisé selon les principes et les recommandations retenus. La nouvelle version développée selon les principes de conception universelle de l'apprentissage devrait être offerte dès le trimestre d'hiver 2017.	X	X	X	<p>Mise en place d'un groupe de travail afin d'implanter un projet-pilote portant sur la conception universelle de l'apprentissage.</p> <p>Révision d'un premier cours de mise à niveau en français (FRA 1002) selon ces principes. La nouvelle version devrait être offerte en 2018.</p> <p>Réalisation d'une formation pour l'ensemble des spécialistes en sciences de l'éducation.</p>	13 900 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		<p>L'objectif de ce projet-pilote est d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer ces pratiques dans tous les nouveaux cours développés à l'université TÉLUQ. Au terme du projet, l'ensemble des spécialistes en sciences de l'éducation devra être formé sur les principes de conception universelle de l'apprentissage afin de pouvoir les intégrer dans nos autres cours. Ainsi, l'expérience d'apprentissage de nos étudiants sera grandement améliorée puisque la conception universelle de l'apprentissage répond aux besoins de tous les types d'apprenants.</p> <p>La réalisation du projet-pilote est rendu possible en partie grâce au financement reçu dans le cadre du Programme d'allocation pour les besoins particuliers (PABP). Cependant, le transfert de connaissances pour assurer la pérennité de ce projet et la mise à jour des cours subséquents n'est pas couvert par ce programme.</p>				Réalisation d'un atelier permettant de mettre en pratique la théorie avec un exemple de cours EDU 6023 : Sociologie de l'éducation.	
	1.4 Développer la recherche institutionnelle afin de mieux cerner le profil de nos étudiants et les facteurs de réussite	L'université TÉLUQ souhaite offrir des services de soutien adaptés à la diversité grandissante de la population étudiante. L'analyse du profil des étudiants et des facteurs de réussite nous permettra d'adapter nos pratiques en ce sens et de mieux cibler les indicateurs de réussite à développer. Pour ce faire, la recherche institutionnelle doit développer des entrepôts de données permettant une modélisation multidimensionnelle (cube de données). L'avantage de l'utilisation de ces entrepôts est la mise à la disponibilité des usagers, d'ensemble de données thématiques dont la cohérence est assurée. Une fois ces entrepôts organisés, il suffit de les alimenter périodiquement avec les données opérationnelles pour disposer en tout temps d'outils propres à l'analyse et la prise de décision.		X	X	Le début des travaux est prévu en 2017-2018.	N/A

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
	1.5 Mettre en place des indicateurs de réussite	<p>Depuis 2013, l'université TÉLUQ a entrepris un virage important afin de bonifier ses pratiques d'accompagnement et d'encadrement académique. Plusieurs transformations ont été opérées au sein de l'institution afin de mettre en œuvre des approches qui privilégient des interactions directes et humaines avec les étudiants et étudiantes. Le nouveau modèle d'encadrement consistait à l'implantation de cellules de travail collaboratif avec des agents à la gestion des études et des coordonnateurs. Cette vision intégrée des différents services et de leurs rôles respectifs a permis de mieux desservir nos étudiants et d'harmoniser la prestation des services offerts.</p> <p>La prochaine étape de ce projet, qui doit se concrétiser au courant de l'année 2016-2017, vise à doter les coordonnateurs d'outils leur permettant de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur cheminement et de détecter efficacement les étudiants requérant un soutien plus important. Plus précisément, un tableau de bord des interventions à effectuer auprès de la clientèle étudiante sera ajouté au portail des coordonnateurs. Ainsi, ils auront accès à différents indicateurs permettant de voir en un coup d'œil les interventions à poser auprès des étudiants et d'effectuer le suivi de ces interventions. À titre indicatif, voici quelques exemples d'indicateurs qui seront développés : tendance à la baisse des notes, échecs répétitifs, suivi de la tutelle, deux trimestres sans inscription, etc.</p> <p>Ce nouveau virage vient concrétiser le repositionnement du travail des coordonnateurs auprès des étudiants en leur permettant de faire des interventions mieux ciblées et beaucoup plus approfondies.</p>	X			<p>Définition des critères de détection et des retraits pour chacune des situations cibles.</p> <p>Conception de l'outil et du guide d'utilisateur.</p> <p>Définition et développement des fonctionnalités de l'outil.</p> <p>Définition des objectifs et moyens proposés pour chacune des situations cibles (définition dans l'outil, objectif à atteindre et moyens proposés).</p> <p>Réalisation de périodes d'essai et déploiement du projet.</p>	77 300 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
	1.6 Centraliser et bonifier les activités entourant la reconnaissance des acquis	<p>L'université TÉLUQ souhaite innover en matière de reconnaissance des acquis et d'encadrement-programmes dans les prochaines années, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et d'accès au diplôme. En effet, la reconnaissance des acquis est souvent considérée comme un indicateur de persévérance aux études puisqu'elle contribue à augmenter la motivation et la valorisation des étudiants. Dans les prochaines années, plusieurs actions sont envisagées en ce sens.</p> <p>Tout d'abord, l'université TÉLUQ s'implique activement dans le Groupe de réflexion et d'action sur les reconnaissances d'acquis et les compétences (GRAC) du réseau de l'Université du Québec. D'ailleurs, nous avons reçu une subvention FODAR dans le cadre des Grandes initiatives réseau pour embaucher un conseiller en reconnaissance des acquis (RAC). Le mandat de ce conseiller sera de participer à la communauté de pratique et de documenter les pratiques entourant des demandes de RAC. Il devra également revoir et bonifier le processus de reconnaissance des acquis afin d'obtenir une plus grande implication des étudiants et des professeurs, surtout lorsqu'il est question d'acquis expérientiels. Pour ce faire, il verra à l'implantation de l'outil de portfolio électronique qui vise à documenter, de manière plus structurée et uniforme, les demandes de RAC. Dans le cadre de ce projet de portfolio, l'université TÉLUQ a été désignée comme l'un des pilotes. D'ailleurs, l'environnement démo du portfolio est déjà à la disposition de l'université TÉLUQ. Nous devons maintenant travailler aux ajustements tech-</p>	X	X	X	<p>Analyse des pratiques en matière de RAC au sein de l'Université TÉLUQ.</p> <p>Préparation d'un rapport présentant les pratiques et les processus de traitement de la RAC à l'Université TÉLUQ et recommandation d'une structure adaptée.</p> <p>Coordination de l'implantation et de l'utilisation de l'outil électronique dédié à la RAC.</p> <p>Adaptation de l'outil aux pratiques et processus de la RAC de l'Université TÉLUQ.</p> <p>Formation, soutien et transfert des connaissances aux différents intervenants.</p> <p>Participation aux échanges d'expertise entre les établissements de l'UQ sur les processus, les pratiques, les méthodes et les outils d'évaluation en RAC.</p> <p>Participation au groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis du réseau de l'Université du Québec.</p>	101 300 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		<p>niques requis pour relier le portfolio aux bases de données internes.</p> <p>De plus, l'université TÉLUQ travaille au déploiement d'une cellule spécialement dédiée au traitement des demandes de reconnaissance des acquis. Cette nouvelle procédure permettra une harmonisation dans le traitement des demandes. La centralisation de nos activités de RAC ne sont pas couvertes par une subvention.</p>					
	1.7 Évaluer et réviser nos pratiques d'encadrement	<p>Depuis plus de 40 ans, l'université TÉLUQ a développé un modèle d'encadrement qui lui est propre. Toutefois, suite à l'évaluation issue de la recherche institutionnelle concernant le profil de nos étudiants et les facteurs de réussite, nous souhaitons réévaluer notre modèle d'encadrement afin d'offrir à nos étudiants un encadrement adapté à leurs besoins. Nous sommes confiants qu'un encadrement adapté et de qualité, où le professeur est un acteur important, sera source de motivation et de persévérance pour nos étudiants.</p>	X	X	X	<p>Réalisation d'analyses permettant de déterminer les paramètres du modèle en fonction des pratiques dans le domaine et des besoins des étudiants.</p> <p>Détermination des impacts sur la convention collective de travail des professeurs.</p> <p>Négociation de la convention collective des professeurs : signature en mai 2017.</p>	68 000 \$
	1.8 Mettre en place les moyens assurant une meilleure intégration des étudiants en situation de handicap	<p>Le Programme d'allocation pour les besoins particuliers (PABP) a permis à l'université TÉLUQ d'embaucher une conseillère en soutien aux étudiants en situation de handicap pour une durée de trois ans. À ce jour, elle a eu à développer une formation destinée à l'ensemble du personnel de l'université TÉLUQ afin qu'ils soient mieux outillés pour répondre à nos étudiants ayant des besoins particuliers. Une partie du personnel a été formé mais le travail en ce sens doit se poursuivre dans les prochains mois puisque l'ensemble du personnel d'encadrement (professeurs, personnes tutrices et personnes chargées d'encadrement) reste à former.</p> <p>Par ailleurs, nous travaillons à la mise en place d'une structure permettant d'évaluer les besoins des</p>	X	X		<p>Embauche de la conseillère en soutien aux étudiants en situation de handicap.</p> <p>Développement et mise en place d'un service d'accueil et d'aide pour les étudiants en situation de handicap.</p> <p>Mise en place des processus de travail liés à l'adaptation du matériel pédagogique, du plan d'intervention et de l'accompagnement éducatif.</p> <p>Développement des outils de formation.</p> <p>Formation de l'ensemble du personnel administratif.</p> <p>Élaboration d'un contenu visant l'acquisition de stratégies d'apprentissage.</p>	57 700 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		étudiants en situation de handicap en vue de pouvoir leur fournir un plan d'intervention adapté à leurs besoins. Cette démarche requiert un grand investissement puisqu'une fois que le service sera offert, nous devons être en mesure de répondre à l'ensemble de la demande de nos étudiants. Nous espérons ainsi être en mesure de faciliter leur intégration à la vie universitaire et par conséquent, leur assurer une plus grande réussite de leur projet d'études.					
	1.9 Valoriser notre expertise en design pédagogique	Favoriser le rayonnement des bonnes pratiques, autant au sein de la communauté de pratique interne mais aussi au sein du réseau des universités, afin d'améliorer la qualité de la formation à distance et le soutien technopédagogique qui est offert aux étudiants. Cette valorisation est possible en partie grâce au rôle-conseil de nos experts en pédagogie et en informatique auprès de nos professeurs.	X	X	X	Le travail s'effectue en continu dans les étapes liées à la médiatisation des cours.	32 400 \$
	1.10 Poursuivre le développement de MaTÉLUQ, le portail destiné aux étudiants	Depuis septembre 2014, MaTÉLUQ contribue à rendre les études supérieures accessibles à un plus grand nombre de personnes en donnant un nouveau visage à la formation à distance. Grâce à MaTÉLUQ, les étudiants ont un lien privilégié avec l'institution ainsi que l'autonomie nécessaire pour cheminer dans leur projet d'études, de poser des actions concrètes et d'être maître d'œuvre de leur formation. Depuis son lancement, le portail étudiant a bénéficié d'améliorations en continu. Des correctifs sont effectués mensuellement afin de s'ajuster à la demande et bonifier en temps réel le portail de manière à répondre aux objectifs de réussite étudiante. Nous souhaitons maintenant préparer la seconde phase de ce portail qui comprend notamment l'ajout du profil de l'apprenant et l'intégration de plan de formation personnalisé en fonction des cours suivis et du profil de l'apprenant.	X	X	X	Ajustements requis pour les assurances (AÉTÉLUQ). Refonte technologique des reports de cours et d'examens. Accès aux sites de cours au-delà de la date de fin de cours. Plusieurs ajustements liés au contenu. Amélioration de l'inscription en ligne. Arrimage du site de formation de MaTÉLUQ (employés).	56 400 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		De plus, une application complémentaire mobile sera éventuellement développée afin que les étudiants aient accès à leur portail encore plus facilement.					
	1.11 Procéder à une réingénierie du processus de l'offre de cours visant notamment une diffusion des cours en continu	L'université TÉLUQ est le seul établissement d'enseignement à gérer les admissions et les inscriptions en continu et l'ensemble de ses processus d'affaires tient compte de cette réalité. Nous sommes à revoir nos façons de faire afin de permettre, dès qu'un cours est disponible, qu'il soit offert à l'étudiant peu importe le moment de la session. La révision de notre processus de mise à l'offre permettra de ne plus avoir de barrières trimestrielles dans la diffusion de nos cours, offrant ainsi plus rapidement à nos étudiants les nouvelles versions de cours disponibles.	X	X	X	Analyse de la situation actuelle. Analyse des processus reliés à la gestion de l'offre de cours.	31 000 \$
2. Accroître l'efficacité du réseau de l'enseignement supérieur	2.1 Poursuivre les démarches pour rendre accessible la plateforme Ulibre aux autres universités	L'université TÉLUQ s'est investie dans la production de cours en ligne ouverts et massifs (CLOM). Afin d'héberger ses deux premiers cours, l'université TÉLUQ a mis en place un site web nommé Ulibre , qui est basé sur la plateforme ouverte edX développée par des universités américaines. L'université TÉLUQ poursuivra ses initiatives visant à rendre disponible aux autres universités québécoises sa plateforme Ulibre, pouvant ainsi constituer un portail pour la diffusion des CLOM des universités.	X	X	X	La priorité n'a pas été mise sur ce dossier en 2016-2017. La plateforme Ulibre est toutefois utilisée pour les CLOMs de l'Université TÉLUQ.	N/A
3. Soutenir l'insertion professionnel-le et l'adéquation formation-emploi	3.1 Implanter un e-portfolio pour nos étudiants	Le e-portfolio (ou portfolio numérique) est un ensemble de projets réalisés par l'étudiant qui témoignent des efforts, des progrès et des réalisations qu'il a fait dans le cadre d'un cours ou d'un programme. Il s'agit d'une vitrine sur les réalisations effectuées. L'université TÉLUQ compte déjà deux programmes qui utilisent le e-portfolio de manière intégrée dans la démarche d'apprentissages de l'étudiant. Compte tenu des nombreux avantages que le e-portfolio présente pour les étudiants (favorise de	X	X	X	Travail d'analyse donnant lieu à la réalisation d'un document cadre pédagogique du portfolio numérique ainsi qu'un document de positionnement. La phase de développement et d'implantation devrait se dérouler en 2017-2018.	12 600 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		meilleurs apprentissages, facilite la communication, permet de faire le bilan de ses compétences, etc.), l'université TÉLUQ souhaite élargir son offre et permettre à tous ses étudiants d'y accéder. De plus, les étudiants pourraient avoir accès à leur portfolio même une fois leur projet d'études complété. Ils pourront continuer à l'alimenter et à le faire évoluer à partir de leurs expériences de travail ou autre, et ce, tout au long de leur vie professionnelle. Ainsi, l'université TÉLUQ vient soutenir l'insertion professionnelle de ses étudiants et consolider leur parcours de formation en leur permettant de définir leur profil de compétence en lien avec leurs objectifs personnels et professionnels.					
	3.2 Offrir à nos étudiants un service d'aide à l'emploi	Les étudiants de l'université TÉLUQ étant répartis partout dans la province et ailleurs, il est plus difficile d'offrir un service d'aide à l'emploi conventionnel. C'est pourquoi, l'université TÉLUQ souhaite aller de l'avant avec une plateforme Web de recherche d'emploi qui serait accessible gratuitement pour l'ensemble des étudiants. Ce type de plateforme existe déjà sur le marché et elles sont développées pour la plupart par des firmes spécialisées en gestion des ressources humaines. Ces plateformes permettent une grande autonomie à ses clients et elles offrent plusieurs services, entre autres : rédaction et enregistrement de son propre curriculum vitae sur le Web, accès à des offres d'emploi stimulants dans plusieurs domaines et possibilité de recourir à des services d'orientation professionnelle en ligne. Avec de tels outils, les étudiants de l'université TÉLUQ pourraient plus aisément faire le pont entre leur projet d'études et leur intégration sur le marché du travail. Dans un second temps, l'université TÉLUQ souhaiterait offrir un accompagnement personnalisé à		X	X	Le début des travaux est prévu en 2017-2018.	N/A

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		ses étudiants qui utiliseraient cette plateforme d'aide à l'emploi. Toutefois, cela requière de dédier une ressource à ce service, ce qui n'est pas possible pour le moment. Différents scénarios sont toujours à l'étude.					
	3.3 Mise en place d'un centre virtuel en entrepreneuriat	<p>Au courant de l'année 2016-2017, l'université TÉLUQ travaille au développement d'un tout nouveau programme de certificat en Compétences entrepreneuriales et gestion des PME / PMO (Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Organisations).</p> <p>Ce nouveau programme est rendu possible grâce à l'ajout au corps professoral d'un nouveau professeur-chercheur spécialisé dans ce domaine. L'objectif de ce certificat est de permettre aux étudiants de créer leur propre emploi et devenir entrepreneurs. Le certificat s'assure que l'étudiant puisse rédiger son plan d'affaires et démarrer son entreprise à la fin du certificat motivant ainsi la persévérance et la réussite scolaire. Le lancement de ce programme de certificat est prévu pour le mois de janvier 2017.</p> <p>En parallèle, l'université TÉLUQ travaille à la mise en place d'un centre virtuel en entrepreneuriat afin d'accompagner ces étudiants pour les aider à mener à bien leur démarrage et assurer la réussite de leur projet d'affaires. Il est démontré que plusieurs entrepreneurs sont confrontés à la faillite dans la première année d'activité de leur entreprise. L'objectif du centre virtuel en entrepreneuriat veut donc d'offrir du soutien continu à ces entrepreneurs afin de leur permettre de réaliser avec succès leur projet à la suite de leurs études. L'offre de service du centre virtuel en entrepreneuriat se déclinera sur trois axes :</p> <p>1- Les étudiants qui désirent devenir des entrepreneurs et démarrer leurs entreprises;</p>		X	X	Le début des travaux est prévu en 2017-2018.	N/A

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		<p>2- Les entrepreneurs qui sont des gestionnaires en entreprise qui souhaitent éventuellement développer un projet personnel et devenir entrepreneurs;</p> <p>3- Les étudiants désirant devenir des entrepreneurs sociaux et collectifs et créer des entreprises sociales et collectives.</p> <p>Grâce à un programme de mentorat avec des gens d'expérience et des partenaires d'affaires spécialisés dans le domaine, le centre virtuel en entrepreneuriat de la TÉLUQ pourra faire une différence dans l'insertion professionnelle de ces personnes et assurer leur succès.</p>					
	3.4 Offrir des stages en entreprises dans certains programmes ciblés	<p>Une expérience de stage en milieu de travail présente plusieurs avantages pour les étudiants : acquérir une expérience de travail, développer un réseau de contact professionnel, appliquer les notions théoriques vues dans les cours, etc. Ce type d'expérience est sans contredit une opportunité de développer de nouvelles habiletés et d'établir des contacts avec des employeurs potentiels. L'université TÉLUQ souhaite élargir les possibilités de stage pour ses étudiants dans certains programmes ciblés, dont le baccalauréat en communication et celui en administration. Ainsi, leur intégration sur le marché du travail pourrait être facilitée et leur expérience de formation serait d'autant plus enrichie.</p>		X	X	Le début des travaux est prévu en 2017-2018.	N/A
4. Favoriser la mobilité des étudiants	4.1 Bonifier l'information disponible aux étudiants étrangers pour favoriser leur admission	<p>Rédaction d'une nouvelle section du site Web institutionnel destinée aux étudiants étrangers afin de leur permettre d'avoir accès plus aisément aux informations spécifiques qui les concernent. Ainsi, l'université TÉLUQ souhaite adapter ses stratégies de recrutement en fonction des réalités diversifiées des étudiantes et des étudiants de partout dans le monde.</p>	X	X		<p>Participation au placement publicitaire groupé ciblé en Europe (France) du Regroupement des directeurs de recrutement étudiant des universités du Québec (RDREUQ) - mars à août 2017.</p> <p>Depuis le printemps 2017, traduction en anglais des communiqués dont les sujets s'y prêtent</p>	2 700 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2016-2017	
			1 6	1 7	1 8	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
			- 1 7	- 1 8	- 1 9		
		De plus, l'université TÉLUQ est membre du Regroupement des directions de recrutement étudiant des universités québécoises (RDREUQ) qui travaille au développement des actions de recrutement en collégialité à l'international : http://www.destinationuniversites.ca/ .				(ex. : résultats de recherche avec portée hors Qc) et diffusion non seulement au Québec, mais aussi dans le reste du Canada.	
	4.2 Offrir des programmes de langue française et connaissances sur le Québec s'adressant aux nouveaux arrivants	La TÉLUQ dispose de plusieurs programmes à distance de langue française et de connaissances sur le Québec destinés aux nouveaux arrivants. Ces programmes peuvent favoriser l'attraction d'étudiants et mieux les préparer au contexte québécois. La TÉLUQ poursuivra ses efforts de promotion de ces programmes, lesquels peuvent notamment être complémentaires aux initiatives des autres universités qui accueillent des étudiants au Québec.	X	X	X	Suivi de l'entente de partenariat avec l'Institut MATCI permettant notamment d'offrir des cours de langue française aux nouveaux arrivants. Pour l'exercice 2016-2017, près de 650 EETP découlent de cette entente, soit une hausse de 70 %. Adaptation du cours permettant de répondre aux besoins des étudiants. Réalisation d'un site Web destiné à la clientèle issue du partenariat. Travail pour ouvrir la collaboration à d'autres régions. Réalisation de travaux permettant la mise en place de l'Institut Jacques Couture. Dans ce contexte, réalisation du cours <i>Montréal ville de carrefours et de rencontres</i> permettant de faire connaître son histoire notamment aux nouveaux arrivants.	278 400 \$
Maintien de plusieurs initiatives déjà en place soutenant la réussite étudiante (ex. : travaux des comités de programmes; évaluation des enseignements; optimisation des communications aux étudiants : tableau d'honneur; capsules d'information sur les études à distance; etc.)							135 000 \$
GRAND TOTAL							894 800 \$

L'UNIVERSITÉ TÉLUQ

Annexe au rapport sur la performance

Suivi – Rétention et recrutement des étudiants étrangers

Exercice 2016-2017

L'enveloppe de 71 000 \$ allouée à l'Université TÉLUQ pour la rétention et le recrutement des étudiants étrangers a été utilisée dans les activités mentionnées ci-dessous.

1. Activités de recrutement

1.1 Recrutement international

Actions	Résultats
1- Production d'analyses des marchés potentiels hors Québec (ex. : Ontario, Californie, etc.).	Meilleure compréhension et appui à la préparation d'un plan de développement international pour l'Université.
2- Remaniement des contenus Web, section des étudiants internationaux.	Le site a été mis en ligne en octobre 2016. Au 2 octobre 2017, plus de 3 000 visiteurs uniques avaient consulté le site.
3- Participation de l'Université TÉLUQ au Regroupement des directeurs de recrutement étudiant des universités au Québec (RDREUQ), notamment en tant que responsable du comité de coordination de l'organisation de la Tournée des universités en France, édition 2017.	Travail de coordination entre toutes les universités au Québec.
4- Placement publicitaire via le RDREUQ à Brains Agency entre mars et août 2017.	A permis d'accroître la présence des universités du Québec en Europe et de permettre à l'Université TÉLUQ d'y être présente.
5- Positionnement par le biais d'Universités virtuelles Canada et d'Universités Canada.	Placement publicitaire et contribution à la stratégie marketing nationale.

1.2 Recrutement ciblé pour les étudiants internationaux au Québec

Actions	Résultats
1. Placement d'un témoignage dans le Guide immigrant Québec (immigrantquebec.com).	10 000 exemplaires distribués au Québec. 80 % des téléchargements de la version Web sont faits à l'étranger.
2. Mise en valeur des possibilités d'études via les ententes interuniversitaires.	Message sur la possibilité d'étudier par ententes universitaires intégré aux publicités du métro de Montréal à l'été 2016.
3. Collaboration à l'étude <i>La contribution des universités de la région de Montréal à l'économie du Québec</i> .	A permis de mettre en valeur la contribution des universités à l'économie québécoise notamment par le biais du recrutement d'étudiants internationaux.
4. Participation au Salon de l'immigration de Montréal.	10 000 visiteurs.

2. Activités de rétention

Au cours de l'exercice, l'Université a mis en place le projet OPÉRA qui vise à doter les coordonnateurs à l'encadrement d'un outil permettant de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur cheminement et de détecter efficacement les étudiants requérant un soutien accru. Cet outil dessert l'ensemble de nos étudiants, y compris les étudiants étrangers.

Plus précisément, cet outil de persévérance et de réussite académique (OPÉRA) permet, à partir de situations cibles, de détecter des étudiants ayant un besoin d'encadrement plus grand, à un moment précis de son cheminement, et surtout, d'intervenir rapidement et de façon concertée dans ces situations. OPÉRA permet d'agir sur les axes les plus susceptibles de favoriser la réussite étudiante, soit la rétention, la persévérance, l'inscription et la diplomation, et d'agir de façon proactive pour éviter notamment les situations d'abandon. Des améliorations en continu seront apportées à l'outil au fur et à mesure de son utilisation assurant que les approches déployées se synchronisent avec les besoins des étudiants.



Perspectives de développement

30 octobre 2017

RAPPORT 2016-2017 DE L'UNIVERSITÉ TÉLUQ

REQUIS EN VERTU DE LA

LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ
TÉLUQ

TABLE DES MATIÈRES

1.	<i>L'Université TÉLUQ, UN MODÈLE UNIQUE AU QUÉBEC</i>	3
1.1	L'université TÉLUQ, seule université francophone en formation à distance	3
1.2	L'Université TÉLUQ en bref	3
2.	<i>Perspectives de développement</i>	5
2.1	Positionnement et développement.....	5
2.2	Encadrement	6
2.3	Programmation.....	6
2.4	Rétention des étudiants	8
2.5	Secteur de la recherche	9
3.	<i>Conclusion</i>	10

1. L'Université TÉLUQ, UN MODÈLE UNIQUE AU QUÉBEC

1.1 L'Université TÉLUQ, seule université francophone en formation à distance

L'Université TÉLUQ est un acteur-clé dans le milieu de l'enseignement supérieur au Québec. Seule université consacrée à la formation à distance (FAD) depuis sa création il y a 45 ans, la TÉLUQ a le souci constant de favoriser l'accessibilité au savoir et l'enrichissement des compétences autant au Québec qu'à l'international, et de répondre aux besoins émergents de la diversité des parcours académiques (clientèles émergentes, étudiants de 1^{re} génération, étudiants à temps partiel, étudiants admis sur la base adulte, etc.).

L'Université TÉLUQ fonde ses actions en matière d'enseignement supérieur à la fois sur le principe de l'accessibilité et sur celui de l'excellence. Elle s'assure que ses pratiques académiques et pédagogiques soient adaptées à ces principes.

1.2 L'Université TÉLUQ en bref

L'Université TÉLUQ forme, chaque année, plus de 20 000 étudiants aux trois cycles d'études correspondant à un total avoisinant 40 000 inscriptions-cours par année.

Une équipe formée de spécialistes divers œuvrant dans tous les domaines liés à la conception de cours en ligne (technopédagogie, révision linguistique, graphisme, production multimédia, informatique, etc.) soutient le professeur responsable de la création d'un nouveau cours ou de la révision d'un cours déjà offert. Alors que le professeur détermine les contenus qui seront enseignés et la démarche pédagogique qui sera suivie par l'étudiant, son équipe propose un design pédagogique et se charge de la production et de l'édition, selon le traitement spécifique que le cours requière.

L'Université TÉLUQ préconise une approche unique qu'elle a su adapter au fil des années pour s'assurer de répondre aux particularités qui caractérisent le profil des étudiants ayant choisi le mode de formation à distance.

L'approche TÉLUQ	Ses caractéristiques
<p>Un accueil des étudiants axé sur la flexibilité et l'accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les étudiants peuvent étudier à leur rythme en conciliant études, vie professionnelle et personnelle. ▪ L'admission et l'inscription se font sur une base continue, ce qui permet à chaque étudiant de commencer sa formation au moment qui lui convient, tout au long de l'année. ▪ Une offre de formation accessible aux populations étudiantes dites particulières (athlètes, militaires, etc.) et émergentes (personnes limitées dans leurs apprentissages : problème de santé ou déficience fonctionnelle). ▪ Une reconnaissance des acquis et des compétences adaptée à une clientèle déjà active sur le marché du travail (ce service aux étudiants amène un plus grand volume de demandes à traiter et nécessite une approche qui prenne spécifiquement en compte les acquis expérimentiels propres à une clientèle adulte). ▪ Aucun cours ou programme n'est contingenté par le nombre de places disponibles.
<p>Un encadrement et un soutien pédagogique individualisé et personnalisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque étudiant reçoit un encadrement personnalisé. Le professeur, appuyé par du personnel à l'encadrement accompagne l'étudiant dans son parcours, ce qui encourage la persévérance aux études. ▪ Une équipe de soutien (coordonnateurs à l'encadrement, conseillers d'orientation, etc.) est en place pour accompagner l'étudiant dans son cheminement universitaire.
<p>Une pédagogie adaptée à l'enseignement à distance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La TÉLUQ développe ses cours selon des approches adaptées à la FAD : une équipe formée de spécialistes se charge du design pédagogique, de la production et de l'édition du cours. ▪ L'apprentissage à distance se fait au moyen de lectures, de vidéos, d'entrevues, de forums, d'ateliers et de sites Web, selon une démarche adaptée à chacun des cours. ▪ La TÉLUQ s'assure d'adapter ses modes d'enseignement et les technologies utilisées aux nouveaux profils des étudiants et aux modes de communication émergents.
<p>Un enseignement assuré par des professeurs détenteurs de doctorats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La responsabilité scientifique et pédagogique des cours relève de professeurs-chercheurs reconnus à l'échelle internationale.

2. Perspectives de développement

2.1 Positionnement et développement

En 2016, l'Université a déposé aux instances gouvernementales un document de positionnement stratégique *L'enseignement supérieur à l'ère du numérique – un projet de société*, (versions [intégrale](#) et [sommaire](#)) présentant une proposition concrète au gouvernement pour permettre d'optimiser et de maximiser les retombées de ses investissements en éducation. À cet égard, la TÉLUQ poursuit ses travaux auprès des différents acteurs concernés pour échanger sur les meilleures suites à donner pour mettre de l'avant ce projet de société en éducation.

À la suite de l'adoption de son nouveau [plan stratégique 2016-2019](#), l'Université TÉLUQ a élaboré son plan d'action triennal assurant le déploiement des mesures lui permettant d'assurer le développement de l'Université et de continuer à répondre aux attentes légitimes de ses étudiants et étudiantes, tant au niveau de la qualité de ses enseignements que de la diversité de son offre de programmation.

À cet effet, la TÉLUQ travaille activement à développer et à consolider son offre de formation pour répondre aux besoins spécifiques des clientèles en milieu de travail tant en formation créditée, continue ou sur mesure. À cet égard, elle mise sur le développement de partenariats avec les organisations, associations et ordres professionnels. Aussi, elle s'active auprès d'autres instances postsecondaires toujours dans un souci de complémentarité pour répondre aux divers besoins de formation des populations étudiantes. Avec la mise en place du nouveau poste de responsable au développement des affaires externes, jumelé aux efforts déployés par le personnel de l'Université au développement des partenariats, l'Université TÉLUQ sera davantage en mesure d'être proactive en ce sens afin de rendre accessible un plus grand nombre de programmes de niveau universitaire à la population québécoise, mais aussi dans toute la francophonie.

Finalement, l'Université poursuivra son engagement social, partie intégrante de sa mission, par le lancement dès cet automne de l'Institut Jacques-Couture. La création de l'Institut repose sur un enrichissement institutionnel qui vise à créer un moyen privilégié pour consolider la pratique de l'interdisciplinarité en matière d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Les concepts basés sur l'accueil, les échanges et la société forment la toile de fond de l'Institut et traduisent la volonté de l'Université de consolider son engagement social envers la société québécoise et envers les nouveaux arrivants.

2.2 Encadrement

Depuis 45 ans, l'Université TÉLUQ a développé un modèle d'encadrement qui lui est propre. Toutefois, afin d'offrir aux étudiants un encadrement mieux adapté aux besoins et aux réalités d'aujourd'hui, l'Université a choisi de transformer son modèle d'enseignement permettant de ramener le professeur au cœur de la formation académique. Cet enjeu est crucial dans un contexte d'enseignement à distance où tous les leviers concourant à la rétention et à la réussite de nos étudiants sont analysés. Le plan stratégique 2016-2019 de la TÉLUQ fait d'ailleurs état de cet objectif où il y est fait mention que l'Université entend « mesurer et bonifier les pratiques d'accompagnement et d'encadrement ». Nous sommes confiants qu'un encadrement, où le professeur y joue un rôle de premier plan, sera source de motivation et de persévérance pour nos étudiants, favorisera la bonification des contenus et des approches, et permettra une amélioration continue de l'offre de cours.

Rappelons que depuis 2013, la TÉLUQ a entrepris un virage important afin de bonifier ses pratiques d'accompagnement et d'encadrement. Plusieurs transformations ont été opérées au sein de l'institution afin de mettre en œuvre des approches qui privilégient des interactions directes et humaines avec les étudiants. Un nouveau modèle d'encadrement impliquant la mise en place de cellules de travail collaboratif regroupant des agents à la gestion des études et des coordonnateurs, a déjà été implanté. Cette vision intégrée des différents services et de leurs rôles respectifs a permis de mieux desservir nos étudiants et d'harmoniser la prestation des services offerts.

Par ailleurs, l'instauration d'une approche programme était essentielle. La mise en place d'une toute nouvelle évaluation numérique et institutionnelle ainsi que la réorganisation autour des comités de programmes ont permis d'outiller l'institution pour faire les suivis appropriés dans le développement de ses programmes.

L'Université entame donc la dernière étape permettant de rapprocher le professeur de l'étudiant, contribuant ainsi à la rétention et à la réussite étudiante. L'embauche d'une trentaine de professeurs, moteur essentiel au développement de notre programmation, permettra à la TÉLUQ de se donner les moyens d'atteindre cet objectif. Aussi, via une saine gestion de sa capacité, la TÉLUQ s'assurera de disposer en temps opportun des ressources de soutien nécessaires au déploiement de cette transformation.

2.3 Programmation

Développement de l'offre de formation

Avec l'embauche de nouveaux professeurs dans divers champs disciplinaires, l'Université TÉLUQ sera en mesure d'actualiser et de reconfigurer son offre de cours et de programmes en fonction

des attentes des étudiants d'aujourd'hui et de l'évolution des besoins de la société. À ce titre, le développement aux cycles supérieurs figure dans les priorités. À titre d'exemple, nous venons de finaliser le processus permettant l'offre d'une maîtrise par cumul en santé mentale où la demande est notable.

Comités de programmes et évaluation des enseignements

Le travail des comités de programmes mis en place en 2015 a déjà commencé à porter fruit. Tout en assurant une plus grande collaboration à l'intérieur d'un même domaine de formation, les comités de programmes favorisent l'amélioration en continue des cours et des programmes et permettent de mieux orienter le développement de la programmation en assurant une plus grande cohérence dans les recommandations et les décisions qui s'y rattachent.

Concernant l'évaluation des enseignements, donnée essentielle à l'amélioration continue de notre programmation, une réflexion est amorcée pour hausser le nombre de répondants. À cet égard, un plan de visibilité sera déployé à l'automne 2017 et une mise à jour de la politique sera également amorcée.

Conception d'un cours d'appoint destiné aux étudiants admis sur une base adulte

L'Université TÉLUQ a développé un cours d'appoint : Réussir ses études universitaires. Ce cours a comme objectif d'aider les étudiants à acquérir la connaissance des méthodes et des techniques du travail intellectuel requises pour répondre aux exigences de l'enseignement universitaire de premier cycle, dans un contexte de formation à distance, ainsi qu'à développer les habiletés qui leur sont associées afin de favoriser leur réussite. Ce cours d'appoint offert à compter de la session d'automne 2017 est spécialement adapté aux étudiants qui en sont à leur première expérience de cours universitaires suivis à distance, particulièrement ceux qui n'ont pas suivi le parcours traditionnel (par exemple, sans études collégiales complétées ou avec une longue interruption d'études). Il permettra également d'adapter le soutien qui sera offert aux étudiants qui décident d'amorcer des études universitaires.

Réingénierie du processus de l'offre de cours

L'Université TÉLUQ est le seul établissement d'enseignement à gérer les admissions et les inscriptions en continu et l'ensemble de ses processus d'affaires tient compte de cette réalité. Nous sommes à bonifier nos façons de faire afin de permettre, dès qu'un cours est disponible, qu'il soit offert à l'étudiant peu importe le moment de la session. La révision de notre processus de mise à l'offre permettra de ne plus avoir de barrières trimestrielles dans la diffusion de nos cours, offrant ainsi plus rapidement à nos étudiants les nouvelles versions de cours disponibles.

Révision des processus de conception, de diffusion et de révision des cours

La conception des cours est au cœur même de la production académique de notre université. Il importe que la réalisation de ces processus assure d'une part la production de cours de grande qualité, et d'autre part, permette une utilisation optimale des ressources. L'Université TÉLUQ travaille ainsi à assurer que son offre de formation à distance soit soutenue par une gestion efficiente de sa capacité de production des cours, permettant ainsi d'offrir l'accès à un vaste choix de programmes d'études universitaires. Cette gestion de la capacité doit également permettre de demeurer agile pour répondre aux besoins de formation des étudiants. La réingénierie des processus amorcée vise aussi la mise en place d'une veille dynamique et un développement innovateur et mieux organisé de ses cours.

2.4 Rétention des étudiants

Déploiement du projet OPÉRA

Ce projet, lancé en mars 2017, vise à doter les coordonnateurs à l'encadrement d'un outil leur permettant de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur cheminement, et de détecter efficacement les étudiants requérant un soutien accru. Plus précisément, cet outil de persévérance et de réussite académique (OPÉRA) permet, à partir de situations cibles, de détecter des étudiants ayant un besoin d'encadrement plus grand, à un moment précis de son cheminement, et surtout, d'intervenir rapidement et de façon concertée dans ces situations. OPÉRA permet d'agir sur les axes les plus susceptibles de favoriser la réussite étudiante, soit la rétention, la persévérance, l'inscription et la diplomation et d'agir de façon proactive pour éviter notamment les situations d'abandon. Des améliorations en continu seront apportées à l'outil au fur et à mesure de son utilisation assurant que les approches déployées se synchronisent avec les besoins des étudiants.

Bonification des services aux étudiants

Le Service aux étudiants planifie la mise en place d'un espace virtuel pour l'utilisation des logiciels spécialisés d'aide aux étudiants en situation de handicap. La TÉLUQ a à cœur de mettre en place divers accommodements pour ces étudiants requérant des services sur mesure. La particularité des études à distance complexifie la gestion de ce type de service. Dans les universités traditionnelles, des locaux informatiques munis de logiciels adaptés sont à la disposition des étudiants. La création d'un bureau virtuel consiste à évaluer les différentes solutions pour rendre disponibles en ligne, les logiciels appropriés, et ce, durant la durée des études.

Par ailleurs, l'Université projette le développement d'un outil d'aide à l'apprentissage en ligne. L'enseignement de stratégies d'apprentissage est une forme d'accompagnement utile, voire

nécessaire à de nombreux égards, permettant à l'étudiant de développer son autonomie et de pallier certaines difficultés qu'il peut rencontrer sur son parcours scolaire. L'enseignement de stratégies vise à rendre l'étudiant plus autonome dans son cheminement scolaire et plusieurs études démontrent que la dotation de stratégies chez un étudiant qui éprouve des difficultés a un effet direct et surtout positif sur sa confiance et son estime de lui-même. L'élaboration d'une formule web d'outils d'aide à l'apprentissage est certes une façon concrète de démontrer que l'enjeu de la réussite ne demeure pas un discours théorique.

Les efforts de la dernière année pour un soutien accru aux étudiants en situation de handicap sont appréciés de nos étudiants avec des besoins particuliers. En effet, on note une augmentation de 60 % d'étudiants se déclarant en situation de handicap.

Application des principes de conception universelle de l'apprentissage dans les cours

Un groupe de travail a été mis en place afin d'implanter un projet-pilote portant sur la conception universelle de l'apprentissage. Un premier cours de mise à niveau en français (FRA 1002) est actuellement en révision selon ces principes et la nouvelle version devrait être offerte en 2018. Parallèlement, le groupe de travail a réalisé une formation qui a été suivie par l'ensemble des spécialistes en sciences de l'éducation. L'objectif de ce projet-pilote est d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer ces pratiques dans tous les nouveaux cours développés à l'Université TÉLUQ. Ainsi, l'expérience d'apprentissage de nos étudiants sera grandement améliorée puisque la conception universelle de l'apprentissage répond aux besoins de tous les types d'apprenants.

2.5 Secteur de la recherche

Des travaux ont été menés afin d'appuyer le corps professoral dans le développement de ses activités de recherche. C'est à ce titre que l'Université TÉLUQ a adopté en cours d'exercice de toutes nouvelles versions de politiques en recherche afin d'assurer qu'elles reflètent toujours l'évolution rattachée à ces activités. Ainsi, mentionnons la *Politique Recherche, création et soutien à l'innovation*, laquelle vise notamment à prendre en compte l'émergence de la société des savoirs et les réalités nouvelles de la structure du système scientifique et la *Politique sur l'intégrité en recherche* assurant de promouvoir et protéger la qualité, l'exactitude et la fiabilité des travaux de recherche.

Par ailleurs, des travaux de réflexion sont en cours visant à doter l'Université d'un plan stratégique de la recherche qui permettra d'orienter et de dynamiser les activités de ce secteur pour les prochaines années. Aussi, afin d'encourager l'émergence d'expertises dans des domaines de pointe en recherche, l'Université TÉLUQ a annoncé en cours d'exercice le lancement de la Chaire de recherche du Canada en analyse et interprétation des données

biomédicales. Cette chaire s'ajoute aux deux déjà existantes. L'Université entend développer dans les prochaines années, des chaires de recherche institutionnelles permettant de valoriser l'excellence en recherche de nos professeurs.

L'échange des connaissances est fondamental en recherche. C'est à ce titre que l'Université entend poursuivre l'organisation de colloques dans des domaines de pointe où ses professeurs chercheurs y sont reconnus, facilitant ainsi l'émergence et la consolidation de regroupements qui collaborent au développement des savoirs. À titre d'exemple, au cours de l'exercice, l'Université a organisé conjointement avec l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Colloque international e-éducation abordant la mobilité et l'apprentissage et a également été l'hôte de la Conférence internationale sur le jugement éthique.

La TÉLUQ poursuit également des démarches permettant la création d'un centre d'expertise en formation numérique. Ce centre aurait pour but d'assurer le partage des ressources, des pratiques, des expertises et des connaissances sur les meilleures façons d'enseigner à distance, constituant ainsi un élément clé pour rendre le savoir accessible à l'ensemble de la population québécoise, voire même au sein de la francophonie.

Finalement, l'Université TÉLUQ projette la mise en place de laboratoires d'enseignement permettant le développement de programmes de formation à la recherche en lien avec le centre d'expertise. Ce projet, au cœur de la mission de la TÉLUQ, regroupera plusieurs chercheurs en sciences de l'éducation, en sciences des technologies de l'information et dans le domaine des systèmes intelligents. Les développements d'un programme de maîtrise en recherche et d'un doctorat en formation numérique sont à ce titre envisagés.

3. Conclusion

Depuis sa fondation, l'Université TÉLUQ poursuit sa mission fondamentale en mettant de l'avant la flexibilité et la qualité de son modèle d'enseignement. Grâce à la TÉLUQ, des milliers de personnes qui n'auraient vraisemblablement pas eu accès aux études universitaires, contribuent aujourd'hui à faire du Québec une société prospère, innovante et axée vers l'avenir. Selon une étude de l'Université du Québec, 47 % des étudiants ont admis que sans la TÉLUQ, ils n'auraient pu réaliser leurs études universitaires.

L'Université TÉLUQ est consciente de la mouvance caractérisant le développement de la formation à distance au Québec et dans la francophonie. À cet égard, par un développement concerté et dynamique axé sur l'accessibilité et la qualité, et par une diversification de l'offre de cours et de programmes à l'intention des étudiants, la TÉLUQ contribue activement à la viabilité du modèle d'études universitaires québécois.